

Structure et information

Dubois, Jean, *Grammaire structurale du français*, Paris, Larousse, « Langue et langage », 1964, 191 p.

Jean Darbelnet

Volume 12, Number 2, juin 1967

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/003115ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/003115ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Darbelnet, J. (1967). Review of [Structure et information / Dubois, Jean, *Grammaire structurale du français*, Paris, Larousse, « Langue et langage », 1964, 191 p.] *Meta*, 12(2), 58–59. <https://doi.org/10.7202/003115ar>

LES OUTILS DU TRADUCTEUR

Structure et information

DUBOIS, Jean, *Grammaire structurale du français*, Paris, Larousse, « Langue et langage », 1964, 191 p.

Quand on enseigne le français aux anglophones, on peut leur montrer l'importance de l'accord en leur présentant le membre de phrase suivant : « Les belles pêches que vous avez apportées . . . » et en leur faisant constater que le pluriel y est marqué quatre fois, alors que, dans l'équivalent anglais, il ne l'est qu'une fois.

Dans son livre, M. Dubois utilise des exemples du même genre, mais dans une perspective différente. Son but est d'opposer, non pas le français à l'anglais, mais, à l'intérieur du français, l'usage écrit à l'usage parlé. Parlant de ce dernier exemple, il dirait que dans le « code » graphique (comprenez : l'usage écrit) il y a quatre marques du pluriel et que dans le code oral il n'y en a qu'une.

D'ailleurs il ne parle pas d'*accord*, mais plutôt de la cohésion des diverses parties de l'énoncé qu'assurent les marques du nombre et du genre. Pour les grammaires normatives, celles qu'on met entre les mains des élèves, on forme le pluriel des noms et des adjectifs en leur ajoutant un *s* et le féminin en leur ajoutant un *e*, compte tenu de certaines exceptions et particularités orthographiques. C'est vrai pour le code écrit, cela ne l'est pas du code parlé. L'*s* du pluriel est muet en français, sauf en liaison, et c'est l'article qui est la marque du pluriel, pour l'oreille tout au moins. Et dans le cas des féminins, ce que l'on entend, le plus souvent, ce n'est pas un *e*, mais une consonne qui semble ajoutée au mot, alors qu'en fait elle figure dans la forme écrite. C'est ainsi que s'opposent *légère* à *léger*, *marchande* à *marchand*, *longue* à *long*.

Ces quelques exemples permettent de comprendre la différence entre la grammaire normative et la grammaire structurale. La première nous apprend

ce qu'il faut savoir pour parler et écrire correctement. La seconde analyse et décrit la structure du français contemporain. Il n'y est pas question de règles, mais de mécanismes que l'on démonte devant nous.

Ces mécanismes, le plus souvent nous les utilisons inconsciemment. Aussi le profane qui parcourt ce livre a-t-il le sentiment qu'il n'y apprend rien. En un sens c'est vrai. Nous n'avons pas besoin, si le français est notre langue maternelle, qu'on nous dise que *le* se place avant *lui* dans « je le lui donne ». Nous le savons sans l'avoir jamais appris. Mais le but de la grammaire structurale n'est pas de nous apporter des préceptes, il est de nous faire comprendre que la langue est un système et que les pièces du système sont agencées d'une certaine façon.

Ce nouvel éclairage est très instructif pour celui qui connaît assez bien la grammaire normative. Chemin faisant, l'occasion lui est donnée d'approfondir certaines choses. Peut-être ne s'était-il jamais rendu compte que le français oppose l'animé à l'inanimé : *duquel* peut se dire des choses et des personnes, *de qui* ne s'emploie que des personnes. Et il arrive que cette opposition l'emporte sur celle de l'objet et du sujet : *Qui* voyez-vous ? *Que* voyez-vous ?

Voici deux autres exemples de cette façon d'envisager les faits de langue. L'énoncé et les segments qui le constituent véhiculent, en principe, une certaine quantité d'information. Il arrive que cette information soit redondante. Dans ce cas, le segment qui la porte est utilisé stylistiquement. Ainsi s'explique l'emploi de l'article dans « la Louise » et du démonstratif dans « ce type-là », qui ne s'oppose pas à « ce type-ci ».

Quand l'adjectif est antéposé, il est uni plus étroitement au nom qu'il qualifie. On le savait déjà, mais on en fait la démonstration en constatant que si « le velours rouge » peut devenir « le velours » (dont on sait qu'il est rouge), par contre « le grand homme » ne peut pas être réduit à « l'homme ». Si cette réduction est possible dans le cas de « une vive douleur », c'est parce que *vive* peut se placer aussi bien après qu'avant *douleur*.

Les points de vue auxquels se place l'auteur, la terminologie qu'il emploie, montrent bien que son livre a été écrit pour les linguistes. De toute évidence, il ne s'adresse pas aux écoliers qui ont à repasser les pluriels irréguliers. Cependant on peut en conseiller la lecture à tous ceux qui, sans être spécialistes, s'intéressent aux questions de langue. Ils verront que si l'auteur est souvent difficile à suivre, il mène toujours quelque part, et ils lui sauront gré de leur avoir fait découvrir de nouveaux horizons.

JEAN DARBELNET

HASKELL, Ann Sullivan, « The Lexicon of the Sports and Racing Car Enthusiast », *PADS (Publication of the American Dialect Society)*, Number 42, November 1964, p. 1-10.

The car enthusiast's lexicon published in this, the latest, issue of *PADS* will keep many a translator from coming unglued¹ when faced with the com-

1. « Come unglued, *v. phr.* To blow up or disintegrate », *PADS*, Number 24, p. 3.